

Contribution au débat sur les jeunes et le vieillissement :

Des impôts directs en fonction de l'âge.

Alain Trannoy EHESS et AMSE, conseiller scientifique à France Stratégie

Une des leçons de ce quinquennat est qu'il faut manier l'outil fiscal avec parcimonie et que quelque part la société française est un peu fatiguée d'entendre parler et de voir bouger les curseurs de la fiscalité. Néanmoins nous nous risquons en tant qu'économiste à relier le débat récurrent sur la fiscalité à celui du débat sur la place des jeunes dans une société qui vieillit. Il est entendu qu'une amélioration de l'insertion des jeunes sur le marché du travail doit d'abord passer par plusieurs réformes dont la refondation de l'apprentissage des savoirs fondamentaux, des réformes du marché du travail qui diminuent les avantages dont bénéficient les personnes en place, et une réforme également vigoureuse de la formation professionnelle. Néanmoins, une fois que ces réformes seront accomplies, et en complément et pas en substitution, il pourrait être intéressant d'ouvrir un débat sur une réforme de la fiscalité directe qui fasse intervenir l'âge comme paramètre du barème de l'impôt direct sur le revenu. Aujourd'hui l'âge ne joue qu'à la marge dans notre système fiscal-social et toujours plutôt en faveur des personnes âgées (par exemple exonération de la taxe foncière au-delà de 75 ans sous conditions de ressources, abattement de taxe d'habitation sous certaines conditions avec un critère d'âge). Le RSA est également réservé aux personnes de plus de 25 ans sauf enfant à charge ou période d'activité pendant deux ans dans les 3 ans précédant la demande. Le raisonnement que nous conduisons aboutit à penser qu'il y aurait des gains d'équité et d'efficacité à ce que le barème de l'impôt sur le revenu soit croissant avec l'âge. Des gains d'équité proviennent du fait que la partie la plus difficile de la vie professionnelle est concentrée sur les classes d'âge jeunes. Comme notre système d'insertion professionnelle est un système d'« insiders », la difficulté est d'entrer. Une fois entré, le régime est encore assez protecteur, pour toutes les personnes qui ont la chance de travailler dans des grosses structures. Les gains d'efficacité sont peut-être plus difficiles à comprendre mais il repose sur le raisonnement simple que l'impôt décourage. Il décourage l'effort, l'investissement, l'épargne, la prise de risque, toutes choses qui sont bonnes à priori au moins à doses modérées pour la personne en question mais aussi pour l'économie dans son ensemble. De combien il décourage, il est difficile de le dire avec une grande précision, même si les estimations sont de plus en plus fiables. Une chose est sûre cependant, ces efforts pour monter dans la structure, pour compléter sa formation, pour investir dans son entreprise, ils sont réalisés au début ou du moins dans la première partie de la vie active. On espère en général en recueillir les fruits dans la seconde partie de la vie active. Le tremplin se déroule dans la tranche d'âge 25-45 ans. Il est rare que les personnes

mettent un coup de collier autour de la cinquantaine. Il en résulte mécaniquement qu'à recettes fiscales constantes, il vaut mieux taxer les personnes qui ont atteint leur bâton de maréchal que les personnes qui sont en début de carrière. En taxant ces dernières, l'effet de découragement est plus fort et donc, l'impact négatif sur l'économie dans son ensemble est plus important. Cette idée expliquée simplement reste valable si les jeunes anticipent qu'ils seront plus taxés quand ils prendront de l'âge. Un certain nombre d'économistes ont étudié et calibré les gains de bien-être d'un profil croissant par âge de l'impôt sur le revenu. Une étude sur données américaines (Weinzerl 2011) chiffre à plus de 1% le gain de bien-être chaque année. Il resterait à savoir comment une société vieillissante pourrait accepter de s'auto-taxer plus au bénéfice des plus jeunes. Mais comme nous l'avons déjà souligné, d'autres réformes plus urgentes sont à entreprendre dès maintenant.

Pour une étude savante se reporter à :

Matthew Weinzerl: "The surprising power of age-dependent taxes" *Review of Economic Studies* 2011 1490-1511.